



FICHE INSCRIPTION SAISON 2024-2025 (Veillez à écrire très lisiblement. Merci)

NOM :Prénom :DATE NAISSANCE : __ / __ / ____

Représentant légal (père /mère) :

Adresse :

Code postal :Ville :Age au 1^{er} Septembre 2024 :ans

Téléphone fixe : _____ ou _____ Téléphone portable : _____ ou _____

Adresse email (pour recevoir les informations en cours d'année) :

Avez-vous déjà pratiqué le tir à l'arc : Couleur de badge actuel (pour les réinscriptions) :

Combien mesurez-vous en cm : Taille pour tee-shirt du club: 8/10a 10/12a XS S M L XL XXL XXXL

Faites-vous une commande de matériel de débutant comprenant :
6 flèches, 1 carquois, 1 protège-bras, 1 palette, 1 repose arc et 1 fausse corde pour **75€** : OUI / NON

Autorisez-vous la publication audiovisuelle de vous ou de vos enfants sur notre **groupe WhatsApp** : OUI / NON

Autorisez-vous la publication audiovisuelle de vous ou de vos enfants sur notre **site internet** : OUI / NON

Adresse du site : <https://laflecheturysienne28.sportsregions.fr>

Adresse de la messagerie : laflechety@outlook.fr

Le club s'autorise la diffusion des coordonnées du licencié aux autres membres du club à fin d'organisation du covoiturage pour les concours.

PIECES A FOURNIR :

- 1 photos d'identité (25mm largeur *30mm de hauteur pour les licences).
- **Certificat médical autorisant la pratique du tir à l'arc en compétition, obligatoire à la remise du dossier pour les nouveaux inscrits qui n'avait pas de licence FSCF en 2023-2024, ou CERFA QS-Sport pour les licenciés de 2023-2024 avec Nom, Prénom, saison concernée et signature en bas du document. Signature des parents pour les mineurs.**
- Les archers et les parents des archers mineurs s'engagent à respecter le règlement intérieur.
- Restitution du **coupon inférieur** uniquement de la « **charte du jeune archer** » **impérativement signé**. (Partie supérieure à garder par l'archer).
- Fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile individuelle personnelle ou extra-scolaire.
- Fournir un chèque de règlement de **105€** pour les moins de 16 ans(soustraire la somme du Pass-Sport si vous êtes éligible) ou **130€** pour les adultes pour l'adhésion ou cumuler (enfant+parent).
- En cas d'inscription multiple d'une même famille, déduire 10€ sur chaque cotisation supplémentaire.
- Fournir 2 chèques de caution (non encaissés) séparés pour chaque archer :
1 de 180 € pour l'arc si le club vous en prête un + 1 de 40 € pour le viseur qui vous sera fourni avec l'arc.
. La deuxième année de pratique pour les adultes est soumise à la location de l'arc pour 40€ l'année
- Prévoir 1 petit carnet et 1 stylo bille pour les prises de notes.
- Remplir l'autorisation de sortie ci-dessous pour les mineurs. Tout dossier incomplet au 08 octobre 2024 sera rejeté.

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901
SIEGE SOCIAL EN MAIRIE AU 5, PLACE SUGER, 28310, TOURY

✂-----

AUTORISATION DE SORTIE

Je, soussigné(e) Père / Mère* de
.....
autorise / n'autorise pas* mon enfant à quitter le gymnase seul à l'issue de l'entraînement de tir à l'arc.

Les personnes autorisées à chercher mon enfant sont (Nom, Prénom, Téléphone portable):
.....
.....

Je préviendrai le responsable du club si une autre personne que celles désignées devait prendre en charge mon enfant.

A....., le.....

:* rayer les mentions inutiles

Signature

